



A l'orée de cette nouvelle mandature, la nouvelle équipe municipale remercie les Chapelloises et les Chapellois d'être allés voter en nombre pour ces élections municipales de mars 2026.

Elle remercie également l'ancienne équipe et sa Maire Béatrice GOMES pour le travail accompli.

Avec un taux de participation de plus de 88 %, parmi les plus élevés du département, vous avez témoigné de votre engagement pour la vie de la commune.

Merci pour votre engagement citoyen et pour votre confiance.

L'installation du nouveau Conseil Municipal s'est déroulé le 21 mars en présence de quelques administrés. Emmanuel BLANCHE a été élu Maire à l'unanimité par 11 voix. Le Conseil a opté pour l'élection de 3 adjoints.

Emmanuel BLANCHE, Maire,
Isabelle MULLER, 1ère adjointe,
Patrick PLOTEAU 2ème adjoint,
Dominique COLOMBO, 3ème adjointe,
Claude MAILLARD, conseiller,
Joëlle PASDELOU, conseillère,
Franck MARTIN, conseiller,
Michèle PICOTY, conseillère,
Charles MONTOISY, conseiller,
Sophie DEBELLEIX, conseillère,
Jacky MARTINET, conseiller,



Lors du Conseil Municipal du 28 mars, les commissions obligatoires ont été renouvelées et de nouvelles commissions communales facultatives adoptées:

1. Commission Travaux, réseaux et patrimoine

Voirie et travaux communaux, Bâtiments communaux, Eau et assainissement et interconnexion (Éclairage public, Cadastre et patrimoine, cimetière)

2. Commission Environnement et cadre de vie

Fleurissement et embellissement, Accessibilité, Environnement et développement durable

3. Commission Vie locale et lien social

Associations, Marchés, Salle des fêtes et équipements communaux, Animation et vie locale

4. Commission Communication et numérique

Communication municipale (bulletin, réseaux sociaux), Informatique et outils numériques

5. Commission Finances et développement local

Budget communal, Marchés publics, Commerces et services de proximité, Projets de développement de la commune

6. Commission Enfance et jeunesse

Suivi des besoins des enfants et des jeunes de la commune, Relations avec les établissements scolaires et services périscolaires, Activités et projets en faveur de la jeunesse, Actions favorisant l'attractivité pour les familles

La municipalité souhaite placer les habitants au cœur des décisions qui concernent la commune.

Dans cet esprit, ces commissions communales ont été mises en place afin de permettre à chacun de s'impliquer et de contribuer aux projets locaux.

Tous les Chapellois qui le souhaitent peuvent participer, proposer des idées et prendre part à la construction de l'avenir de La Chapelle-Baloue.

Vous êtes intéressé(e) par une ou plusieurs commissions ou souhaitez en savoir plus ?

N'hésitez pas à contacter la mairie ou un élu.

A propos du château d'eau de la Deunière.

M. Le Maire souhaite apporter des précisions sur le projet.

«Comme vous le savez, le château d'eau est en vente.

La nouvelle équipe municipale ne remet pas en cause le principe de cette vente, d'autant plus que plusieurs propositions d'aménagement particulièrement intéressantes ont été formulées.

Cependant, ce projet est à ce jour reporté sine die.

En effet le château d'eau est toujours en fonctionnement et assure l'alimentation en eau de l'ensemble des habitants de la commune. Il apparaît donc prématuré, à ce stade, de prendre une décision concernant sa vente

La municipalité reste à l'écoute des habitants qui souhaitent s'exprimer sur le sujet»



Les dates à retenir:

- **Samedi 18 avril** : Repas organisé par le comité des fêtes de la Chapelle Baloue à la salle Aristide CARTEAU. Places limitées, il convient de réserver rapidement au 05 55 89 84 31 (laisser un message)
- **Samedi 25 avril**: Prochain conseil municipal, qui débutera par le vote du budget, aura lieu à la salle Aristide CARTEAU à 10h.

Il est rappelé que les procès-verbaux des conseils municipaux sont disponibles en mairie et un Compte rendu affiché sur les panneaux de la commune.

Informations pratiques:

Dans l'attente d'un nouveau secrétariat de Mairie, M. le Maire assure une permanence à la Mairie:

- mardi de 9h à 12h
- mercredi de 9h à 12h

En cas d'urgence:

M. Le Maire: 07 43 69 02 86

1^{ère} adjointe : 06 24 46 58 15

Pour toutes communications

Secrétariat : 05 55 63 53 85

comunelachapellebaloue@wanadoo.fr